



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Audio Conférence

du jeudi 4 mars à 14h

Cette réunion vise à faire le point sur la situation épidémiologique du département de l'Ain.

Au niveau national on note une progression régulière du variant britannique (60% des cas). Le taux de positivité aux tests PCR est de 7,3%. La situation est très hétérogène selon les départements. De nouvelles mesures seront annoncées ce soir mais l'Ain n'est pas concerné.

Dans l'Ain la semaine dernière, le taux d'incidence était de 206 cas pour 100 000 habitants, ce qui en fait le 3ème département le plus touché de la région Auvergne Rhône-Alpes, derrière la Drôme (232) et le Rhône (234).

Le taux de positivité des tests PCR est de 8,5%.

Il est rappelé l'importance du respect des gestes barrières, la grande mobilisation des forces de l'ordre et l'appui déterminant des polices municipales.

On note un bon taux de participation des médecins généralistes (52%). Des pharmacies ont aussi été récemment autorisées à faire des vaccins.

Le taux d'incidence chez les plus de 65 ans est de 172 cas pour 100 000 habitants, ce qui est donc un signe d'efficacité de la couverture vaccinale. Au niveau des variants, dans notre département 65% des tests PCR font l'objet d'un criblage. Le variant anglais progresse : il représente environ 50% des situations (région 53%, France 59,5%). Les variants brésiliens et sud-africains représentent quant à eux 4% des cas (6,3% au niveau national). Les départements les plus touchés par ces deux derniers variants sont le Cantal et la Savoie.

Situation dans les hôpitaux : au 3 mars 21 personnes étaient en réanimation à cause de la COVID (24% ont moins de 60 ans, 57% ont entre 60 et 74 ans, et seulement 19% ont plus de 75 ans, sans doute grâce à la vaccination). 134 personnes étaient hospitalisées et 43 personnes étaient en soins de suites.

L'activité du SAMU liée à la COVID représente 15% des motifs, soit environ 150 à 200 transports par semaine.

Concernant la vaccination, une seule injection est nécessaire pour toute personne ayant déjà contracté la COVID. A ce jour, dans l'Ain, 23705 personnes ont reçu une dose, 8725 en ont reçu deux. 40% des plus de 75 ans est vacciné (43% au niveau national).

=> l'Ain est donc en avance par rapport au national. Par contre nous sommes en retard pour la vaccination des personnes de moins de 75 ans. Les dotations en vaccin AstraZeneca vont nous permettre de revenir à la moyenne.

Environ 50% des professionnels de la médecine de ville participe à cette campagne, avec le vaccin AstraZeneca. C'est toute une organisation à mettre en place dans les cabinets puisqu'il faut contacter les personnes concernées.

Jean Deguerry, président du Département de l'Ain :

Finalisation d'une campagne de vaccination pour les plus de 75 ans bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et ceux relevant de la MDPH, soit en centre de vaccination (avec transport) soit en VacciBus (= BiblioBus réquisitionnés pour acheminer les personnes dans les centres), soit à domicile. Il y a environ 5500 bénéficiaires, actuellement 1300 personnes sont intéressées. C'est un dispositif très lourd à mettre en place.

Question de Xavier Breton : Que faire pour les personnes âgées qui rencontrent des difficultés à obtenir un rendez-vous ?

Réponse de M. Deguerry, très embêté : Il faut nous faire remonter ces informations, "je suis prêt à travailler avec mes services pour trouver une idée".

Intervention de Mme la Préfète : les Maires détiennent les listes des personnes éligibles

M. Deguerry, véhément : pour 5500 personnes concernées, nous avons 75 personnels mobilisés.

L'ARS : les dotations en vaccin Pfizer vont augmenter en avril (à voir selon les capacités de chaque centre).

Education nationale:

Tests salivaires dans le 1er degré : ils commencent demain dans les écoles de Belley, Lagnieu et Valserhône. En fin de semaine prochaine seront concernées les écoles de Bourg, Bellegarde, Oyonnax et La Côtière. Le panel d'écoles a été arrêté avec les laboratoires d'analyse. A partir de cette semaine 2000 élèves et 170 adultes volontaires peuvent être testés. Les tests antigéniques se poursuivent jusqu'à la fin de la semaine prochaine. L'école

de Culoz fait partie du panel académique, des tests salivaires y seront donc proposés tous les 15 jours. Les parents sont informés 8 jours avant.

Question concernant le reste du département : quand Val-de-Saone et Dombes seront-ils concernés ? => D'ici 15 jours.

Question FSU : est-il possible de nous confirmer que les enseignants n'auront pas à pratiquer d'acte médical tel que les prélèvements salivaires ?

=> Les prélèvements salivaires ne représentent pas un acte médical, mais ils seront à la charge de personnel médical. Le personnel enseignant sera présent auprès de ses élèves en tant qu'enseignant.

Question FSU : les enseignants sont-ils concernés par la campagne de vaccination ?

=> Pas encore.

Un nouveau point sera fait jeudi 11 mars à 16h30.